Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **19 avenue du Maine** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2018-53** **22/01/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 22/03/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
DGER/MAPAT/2017-417 du 09/05/2017 : formation en 2017 des équipes pédagogiques suite à la rénovation du brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole (BP REA)"
Nombre d'annexes : 4

Objet : formation en 2018 des équipes pédagogiques suite à la rénovation du brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole (BP REA)" - Changement du lieu de formation initialement prévu.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF EPLEFPA AGROSUP DIJON Délégués régionaux à la formation continue

Résumé :
note d'information sur l'organisation en 2018 de la troisième et dernière session de la formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation du brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole (BP REA)" et du changement de lieu de la session.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques du changement de lieu de la troisième session d'accompagnement de la rénovation du brevet professionnel «Responsable d'entreprise agricole (BP REA)» indiqué dans la note de service DGER/MAPAT/2017-417 du 09 mai 2017.

Le principal objectif de cette session est de permettre l'appropriation des changements induits par la rénovation : perspective agro-écologique, logique capacitaire et conséquences sur l'évaluation certificative.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation deux personnes **maximum** par établissement, soit le coordonnateur de la formation et un membre de l'équipe enseignante.

Sont également invitées à participer à la session les personnes de la DRAAF/SRFD des régions concernées, en charge des formations UC.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Cette action de formation est proposée et animée par AgroSup Dijon – EDUTER Ingénierie.

Le programme des deux journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1ère 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-18h	Plénière	- Présentation générale du nouveau BP REA - Agroécologie : au plan technique et au plan pédagogique (lien avec EPA) - Rappels sur les notions de situation professionnelle et de capacité, d'évaluation en situation professionnelle
2ème 1/2 journée MATIN 08h30-12h30	Ateliers	Elaboration du plan d'évaluation certificative et des épreuves
2ème 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-18h	Ateliers	Elaboration du plan d'évaluation certificative et des épreuves
3ème 1/2 journée MATIN 8h30-12h	Plénière	Bilan questions/réponses

Les participants assisteront à chacun des deux ateliers proposés.

Les documents relatifs au BP REA sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels et de se munir des documents imprimés lors des sessions.

2. DATES ET LIEU DE FORMATION

La session se déroulera :

du Mardi 20 mars 2018 à 14h00 au Jeudi 22 mars 2018 à 12h00
à Agrocampus Ouest
65 rue de Saint Brieuc
35000 Rennes

Code action session 522537
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 02 mars 2018

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, AgroSup Dijon DFAE peut-être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : myriam.mechkaoui@educagri.fr ou au 03 80 77 23 41.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, **et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2017**

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **Cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/gestion-et-suivi-safo/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par AgroSup Dijon, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par AgroSup Dijon, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2017**

L'agent doit :
- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/ ou **Cf. Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 3**).

L'agent doit :
- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :
- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP ou de l'UNMFREO.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à AgroSup Dijon à l'adresse suivante : myriam.mechkaoui@educagri.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par AgroSup Dijon, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par AgroSup Dijon.

3.3. Modalités d'inscription pour les personnels des DRAAF / SRFD

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **Cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique ;
- la transmettre au responsable local formation (RLF) de sa structure.

Le RLF fait viser la demande d'inscription par l'autorité susceptible d'assurer, au sein de la structure, la prise en charge des frais de mission du stagiaire en respectant la procédure habituelle d'inscription aux actions de formation.

Le RLF transmet ensuite la fiche d'inscription à AgroSup Dijon, structure organisatrice de la formation.

Une fois les inscriptions enregistrées par AgroSup Dijon, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants ne sont pas pris en charge par AgroSup Dijon, mais par la structure d'affectation de l'agent.

Le chef de la mission d'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ANNEXE 1

Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ◯ A ◯ B ◯ C
Code agent SAFO ② : et /ou Code agent EPICEA ② :	
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

Agent d'EPL ◯	Autre agent ministère de l'agriculture ◯	Agent ministère de l'écologie ◯	Autre ◯

Code Action :	◯ **Action SAFO** ◯ **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

◯ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
◯ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
◯ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
◯ FS Formation statutaire
◯ PEC Préparation aux concours
◯ VAE Validation des acquis d'expérience
◯ BC Bilan de compétence
◯ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : ◯ Oui ◯ Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :	Nom : Courriel : Téléphone : Signature Date :	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du ministère.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ANNEXE 2

Fiche de : ◯ Création d'un agent dans l'outil SAFO
◯ Mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1] :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ◯F ◯M
N° sécurité sociale :	**Catégorie :** ◯A ◯B ◯C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel : Adresse [2] : Mail institutionnel [2] :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

◯ **Agent travaillant en EPLEFPA**		◯ **Agent hors EPLEFPA**	
Titulaire	◯	Enseignement agricole supérieur public	◯
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	◯	MAA : administration centrale, établissements publics	◯
Contractuel sur budget d'établissement	◯	MAA : services déconcentrés	◯
Agent sous contrat de collectivité (TOSS…)	◯	Enseignement agricole privé	◯
Agent de droit privé (salariés d'exploitation…)	◯	Education nationale	◯
Stagiaire ENFA	◯	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité…)	◯
Autre (contrats aidés…)	◯	[3]	

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			
Personnel de direction	◯	Personnel d'éducation et de surveillance	◯
Personnel administratif	◯		
Personnel d'enseignement	◯	Personnel TOSS	◯

Statut handicapé (MDPH) : ◯ Oui ◯ Non

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé [4]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [4]						*Exemple discipline(s) enseignée(s)*	*13*				
Niveau(x) d'enseignement [4]						*Exemple niveau(x) d'enseignement*	*1*	*4*	*5*		

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO
[2] L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)
[3] Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr
[4] Voir nomenclature ci-après

Diplômes (1)	**Discipline enseignée (2)**	**Niveau d'enseignement (3)**
Niveau I 1 Ingénieur, Master 2 DEA, DESS 16 Doctorat 18 Autre diplôme niveau 1 **Niveau II** 4 Maîtrise 5 Licence 19 Autre diplôme niveau 2 **Niveau III** 7 BTS(A) 8 DUT, DEUG, DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 **Niveau IV** 11 BAC 12 BTA 37 BP 21 Autre diplôme niveau 4 **Niveau V** 13 BEP(A) 39 BPA 14 CAP(A) 22 Autre diplôme niveau 5 **Autres** 46 Non connu	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac général 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 CS niveau 4 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème

ANNEXE 3

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE DES

PERSONNELS DES ETABLISSEMENTS PRIVES

Fiche d'inscription - Campagne 2018

Fiche à compléter et à retourner après signatures de vos supérieurs hiérarchiques au Service Formation Continue d' AgroSup Dijon par mail ou par fax.

AgroSup Dijon – DFAE
A l'attention de Madame Mariam MAACH-MECHKAOUI
26 Boulevard Docteur Petitjean – BP 87999
21079 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 77 23 41 - Fax : 03 80 77 26 41 – Mail : myriam.mechkaoui@educagri.fr

1 - Identification des agents :

Code SAFO agent	*Réservé à la DFAE*

Nom				Prénom	
Nom de jeune fille				Région	
Date de naissance **OBLIGATOIRE**		Sexe	F ❒ M ❒	Etablissement d'affectation	
Corps				Etablissement d'exercice **Adresse complète**	
Téléphone et Fax				**E-mail de l'agent : *(mention obligatoire)***	

Statut administratif		***Etablissement hors EPLEFPA***		***Types de personnels***	
Titulaire	❒	Enseignement sup.	❒	Personnel de direction	❒
Contractuel d'Etat (ACEN)	❒	MAA hors DGER	❒	Personnel d'enseignement	❒
Contractuel régional (ACER)	❒	Education nationale	❒	Personnel d'éducation et de surveillance	❒
Contractuel établissement	❒	**Privé**	❒	Personnel ATOSS	❒
Contrats aidés	❒	Autres	❒	Autres	❒

Diplôme le plus élevé		
	EXEMPLE	Licence

2 - Formation demandée

Période inscription			
Titre de l'action	**Accompagnement de la Rénovation du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole BPREA**		
Code de l'action	**522537**	Session 1 :	Du 20 au 22 mars 2018 Agrocampus Ouest

3 – Signature de l'agent

Date et signature de l'agent :

4 - Avis motivés des tutelles hiérarchiques

Le Directeur de l'Etablissement
Favorable
Défavorable (cocher une seule case)
Pour les raisons suivantes :
Inadéquate au plan de formation de l'agent
Inadéquate au plan local de formation
Contraintes organisationnelles

Cachet Date et signature :

5 – Visas des fédérations (envoi groupé)

Fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP	Fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP	Fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO
Cachet Date et signature :	Cachet Date et signature :	Cachet Date et signature :

6- Avis de la structure organisatrice

Candidature retenue en liste principale ❒
Candidature acceptée en liste complémentaire ❒
Candidature non retenue ❒

ANNEXE 4

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	**Elsa TARAGO** elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr Chargé de formation : Francis SABIN Assistante : Laetitia COUVERT (Clermont) Assistant : Patrice Weiss (Lyon)	DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 06 Tél : 04 78 63 13 39
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	**Sylvaine RODRIGUEZ** sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr Assistantes : Françoise PICOT (Besançon) Edith BLONDEL (Dijon)	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon : Tél : 03 81 47 75 46 (36) Site Dijon : Tél : 03 80 39 30 82
BRETAGNE	**Carmen GAN** carmen.gan@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Assistantes : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY	DRAAF Rennes Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80
CENTRE VAL DE LOIRE	**Jean-Michel FRANÇOIS** jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Mathilde GUERTIN Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF Orléans Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 41 96
CORSE	**Véronique BERTOCHE** veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	DRAAF Ajaccio Tél : 04 95 51 86 74
GUADELOUPE	**Nadia COLOT** nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81 (09 17)
GRAND-EST	**Isabelle CARBONNEAUX** isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Mélanie GAUGE Chargé de formation : Pierre-Irénée BRESSOLETTE Assistante : Brigitte LECORNEY Chargé de formation : Eric AIMON	DRAAF Grand Est Tél : 03 26 66 20 25 (20 21) Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 67 (56 66) Site Metz Tél : 03 55 74 11 08 (11 09)
GUYANE	**Déléguée régionale Formco** : **Suzie THOMPSON** suzie.thompson@agriculture.gouv.fr **Déléguée régionale GRAF** : **Josiane SARANT** josiane.sarant@educagri.fr	DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26
HAUTS-DE-FRANCE	**Sylvie-Anne REMY** sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)	DRAAF Hauts-de-France Tél : 03 22 33 55 49 Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76
ILE-DE-FRANCE	**Nathalie GARRIGUES** nathalie.garrigues@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 (17 01)

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	**Julie ALCINDOR** julie.alcindor@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	**Nadine FONTAINE** nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	**Danièle LEVARD** daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie Tél : 02 31 24 97 16 (99 08) Site Rouen Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE AQUITAINE	**Mickael TRILLAUD** drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistante : Betty PACHIN (Limoges) Assistantes : Catherine CHARLIER et Martine ELLIOT (Poitiers)	DRAAF Nouvelle Aquitaine Tél : 05 55 12 92 22 Tél : 05 55 12 92 25 Tél : 05 55 12 92 73 Tél : 05 49 03 11 25 et 11 23
OCCITANIE	**Mireille BASSOU** mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistantes : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS DE LA LOIRE	**M. Pierre HERVOUET** pierre.hervouet@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Assistante : Françoise CASSARD (Enseignement)	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 14 (70 15)
PROVENCE–ALPES–CÔTE D'AZUR	**Mme Florence BRUNIER** florence.brunier@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistante : Patricia PARAVISINI	DRAAF Marseille Site Avignon Tél : 04 90 81 11 27 Site Marseille Tél : 04 13 59 36 33
REUNION	**M. Pascal NOUVET** pascal.nouvet@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DRAF de La Réunion (St Denis de La Réunion Tél : 02 62 30 88 53 (89 47)

Mise à jour le 21/09/2017

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site FORMCO : http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/

